



Conseil économique et social

Distr. générale
21 février 2007
Français
Original : anglais

**Commission de la population
et du développement**
Quarantième session
9-13 avril 2007
Point 3 de l'ordre du jour provisoire*
**Suite donnée aux recommandations
de la Conférence internationale
sur la population et le développement**

**Communication présentée par Population Action International,
organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif
auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la communication ci-après, qui est distribuée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social en date du 25 juillet 1996.

* E/CN.9/2007/1.



Communication

Le changement de la structure par âge de la population et ses conséquences sur le développement

Le Programme d'action adopté en 1994 à la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) énonçait : « il apparaît que les situations démographiques dans le monde sont de plus en plus diverses »¹.

En effet, la population mondiale actuelle évolue de plusieurs façons qui peuvent sembler contradictoires. Le ralentissement des taux de croissance et la hausse de l'âge médian font craindre chez les analystes et les décideurs de la majorité des pays industrialisés une baisse des taux de natalité et un déclin de la population. Lorsqu'il se produira, ce déclin – qui n'a pas encore touché la plupart de ces pays – se fera progressivement, par opposition au rythme d'accroissement démographique qui reste élevé dans les pays qui connaissent l'augmentation de population la plus rapide. Aujourd'hui 55 % de la population mondiale se retrouvent dans des pays où les taux de natalité actuels garantissent une croissance indéfinie de la population.

La structure par âge de la population – taille de certains groupes d'âge par rapport à d'autres ou par rapport à la population dans son ensemble – éclaire sur de nombreuses difficultés que chaque pays rencontre en matière de développement et sur ses perspectives d'avenir dans ce domaine. La structure par âge de la population a un impact particulièrement important lorsqu'une grande partie des habitants d'un pays sont, par leur âge, dans une situation de dépendance (enfants ou personnes âgées) ou lorsque seulement une faible partie de la population est en âge de travailler. Les ressources humaines, matérielles et naturelles risquent alors d'être mises à rude épreuve, ce qui peut compromettre la paix et la sécurité nationales.

La structure par âge est fortement liée à la phase de transition démographique dans laquelle se trouve un pays – passage d'une population où les familles sont nombreuses et la vie courte à une population où les familles sont peu nombreuses et la vie longue. Bien que la transition démographique présente des caractéristiques différentes selon les populations et soit rarement régulière ou continue, tous les pays du monde en sont déjà au premier stade, à savoir la diminution des taux de mortalité, notamment chez les nourrissons et les enfants en bas âge. Il ressort clairement de travaux de recherche que l'éducation des filles, les mariages plus tardifs et la possibilité pour les femmes de travailler en dehors du foyer, ont fortement contribué à faire baisser les taux de mortalité infantiles, et par conséquent à faire augmenter la demande de contraceptifs chez les adultes². Ce recours plus

¹ ONU, 1996, Programme d'action adopté à la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994, New York, FNUAP, par. 6.2.

² Smith, L. et L. Haddad, 2000, « Overcoming Child Malnutrition in Developing Countries: Past Achievements & Future Choices », rapport 30, Washington, D.C., International Food Policy Research Institute; Lutz, W. et A. Goujon, 2001, « The World's Changing Human Capital Stock: Multi-state Population Forecasts by Educational Attainment », *Population and Development Review* 27(2), p. 323 à 339; Bongaarts, J., Mauldin, W. P. et J. F. Phillips, 1990, « The Demographic Impact of Family Planning Programs », *Studies in Family Planning* 21(6), p. 299 à 310.

important aux méthodes de contraception a ainsi entraîné à une diminution des taux de fécondité, deuxième élément caractéristique de la transition démographique³.

L'organisation Population Action International a constaté que la structure par âge a de fortes incidences sur la stabilité des pays, la gouvernance, le développement économique et le bien-être social. Les pays qui ont des structures de populations jeunes et très jeunes – en général, ceux où 60 % ou plus des habitants ont moins de 30 ans – risquent davantage de voir leur développement national ralenti – en raison de leur vulnérabilité en cas de conflit civil – et leur gouvernance démocratique compromise. Parallèlement, les pays qui sont parvenus au stade intermédiaire de la transition démographique, devraient normalement – si leur gouvernement sait en tirer parti – retirer d'importants avantages de cette transition et notamment enregistrer une hausse de leur taux de croissance économique. Les pays qui ont une structure de population d'âge mûr, c'est-à-dire ceux où plus de 55 % de la population ont plus de 30 ans, sont en règle générale, les plus stables, les plus démocratiques et les plus avancés.

Les structures de population par âge peuvent se modifier assez rapidement et de façon considérable dans certains cas en fonction des politiques et programmes adoptés ou en raison de certaines épidémies et d'autres événements d'origine naturelle ou anthropique. Les sociétés et les gouvernements peuvent par exemple modifier la structure par âge au moyen de politiques qui ont une incidence sur les facteurs démographiques – naissances, décès et migration – qui façonnent ces structures. La communauté internationale contribuera grandement au progrès démographique en assurant l'accès universel aux services de santé de la procréation prévu dans le Programme d'action de la CIPD.

Pour promouvoir des structures équilibrées dans des pays où persistent des taux de natalité et de mortalité élevés, il faudrait mettre en place des politiques visant à augmenter sensiblement le montant des fonds alloués aux programmes qui améliorent l'accès aux méthodes modernes de contraception et aux services d'hygiène sexuelle et de santé de la procréation, offrir aux filles de plus grandes possibilités d'instruction, accroître la participation des femmes aussi bien au gouvernement que dans l'ensemble de la société et offrir de meilleures perspectives d'emploi aux jeunes. Les pays qui enregistrent une baisse des taux de mortalité et de fécondité (structure par âge en phase de transition) devraient être encouragés à intensifier leurs efforts et multiplier ces programmes et ces services de façon à les rendre accessibles à tous.

Enfin, les pays qui enregistrent de faibles taux de fécondité et de mortalité, c'est-à-dire qui arrivent au terme de la transition démographique, devraient envisager de mettre en œuvre des politiques qui favorisent plus d'équité pour les femmes. Elles pourraient consister en particulier à aider les femmes à mieux assumer à la fois leurs responsabilités professionnelles et leurs responsabilités familiales, et encourager les hommes à participer davantage à l'éducation des enfants, sans pour autant porter atteinte au droit des individus et des couples de décider librement du nombre d'enfants qu'ils veulent avoir et de l'espacement des naissances.

³ Robey, B., S. O. Rutstein et L. Morris, 1993, « Fertility Decline in Developing Countries », *Scientific American* 269(6), p. 60 à 67.